

BAREMES DES HONORAIRES TRANSACTION



Honoraires de négociation à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise.)

MONTANT DE LA VENTE	HONORAIRES TTC
0 à 50 000 €	11 %
50 001 € à 100 000 €	9 %
100 001 € à 150 000 €	8 %
150 001 € à 200 000 €	7 %
200 001 € à 400 000 €	6 %
Plus de 400 001 €	5 %
Résidences Services	12%

VALEUR A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2024.

Honoraires calculés à partir du prix principal (prix net vendeur auquel s'ajoute le montant des honoraires charge vendeur).

BAREME ADDITIONNEL PAR TRANCHES CUMULATIVES

Richardière SAS Société par actions simplifiée au capital de 31 955 000 euros.

Siège social : 22, rue Georges Picquart 75017 PARIS RCS PARIS 682 009 121 APE 6832 A. Carte professionnelle : gestion immobilière, transactions sur immeubles et fonds de commerce, syndic de copropriété N° CPI 7501 2016 000 005 879, Délivrée par la CCI de Paris Ile de France.

Garanties financières : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions 59 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS.

Courtier en assurances immatriculé à l'ORIAS N° 11 061 083 NN° TVA Intracommunautaire : FR70682009121

Méiateur de la consommation : MEDIATION VIVONS MIEUX ENSEMBLE 465 avenue de la Libération 54000 NANCY www.mediation-vivons-mieuxensemble.fr